Envoyé en préfecture le 29/10/2024
Reçu en préfecture le 29/10/2024
Publié le
ID : 003-210302980-20241009-DEC2024110-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

09 OCT 2024

DEC2024110

Objet : mise à disposition du marché couvert et de l'abreuvoir à la Pétanque Varennoise.

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 5 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai portant délégation au maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT que dans le cadre de concours qui se tiendront les 08, 09 et 10 novembre 2024, puis du 20 novembre 2024 au 19 mars 2025 à Varennes sur Allier, l'association organisatrice de l'évènement, la Pétanque Varennoise a besoin du marché couvert et de l'abreuvoir ;

DECIDE de mettre à disposition le marché couvert et l'abreuvoir à la Pétanque Varennoise les 08, 09 et 10 novembre 2024, puis du 20 novembre 2024 au 19 mars 2025 ;

DECIDE de signer la convention avec la Pétanque Varennoise ;

PUBLICATION au R.A.A.

MAIRIE DE VARENNES SUR ALLIER (ALLIER)

Roger LITAUDON